

Téléphone 021 922 76 84
Portable 079 201 97 77
Télécopie 021 693 67 31
CCP 10-11166-3

Courrier D. Guillaume-Gentil, rue du Collège 2
1804 Corsier-sur-Vevey
Courriel 311daniel-henri.gg@bluewin.ch
Internet <http://www.citrap-vaud.ch>

Lausanne, le 2 mars 2011

Convocation à l'Assemblée générale 2011

Madame, Monsieur, chère(e) membre de la citrap-vaud.ch,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à notre prochaine Assemblée générale qui débutera le

jeudi 17 mars 2011, à 15h10
sur le quai des voies 2 & 3 de la gare d'Yverdon-les-Bains (côté Neuchâtel)

Une visite des Ateliers industriels CFF d'Yverdon-les-Bains précédera l'Assemblée générale qui se déroulera dès 18h00

au restaurant La Grange, rue du Casino 9 à Yverdon-les-Bains,
en face de la gare, salle du 1^{er} étage

Pour des raisons pratiques, nous vous demandons de nous annoncer votre participation au moyen du **bulletin d'inscription annexé** ou par courriel **au plus tard le 10 mars**.

L'ordre du jour de la partie statutaire sera le suivant:

1. Bienvenue; élection de deux scrutateurs.
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2010 (voir **annexe**).
3. Rapport du Comité (F. Bründler), approbation du rapport et décharge du Comité.
4. Rapport du Délégué à la CITraP Suisse (P. Hofmann).
5. Rapport du Trésorier (P. Keller) (voir au verso).
6. Rapport des vérificateurs des comptes, approbation des comptes.
7. Fixation du montant des cotisations 2012, budget 2011 (voir au verso).
8. Election des membres du comité.
9. Election de deux vérificateurs des comptes et d'un suppléant.
10. Divers et propositions individuelles (celles-ci doivent nous parvenir par écrit avant le 9 mars 2011 afin que nous puissions les inclure dans l'ordre du jour).

A l'issue de la partie statutaire, le Comité vous invite à partager une collation en toute convivialité.

Avec nos très cordiales salutations,

Pour le Comité,
Daniel Guillaume-Gentil

J.

Comptes 2009, comptes 2010 et budget 2011

	Comptes 2009	Comptes 2010	Budget 2011
ACTIFS			
CCP 10-11166-3	1'535.35	2'677.50	
Compte d'épargne	7'008.10	11'081.20	
Impôt anticipé récupérable	7.65	7.65	
Actifs transitoires	n/a	15.–	
Total de l'actif :	8'551.10	13'781.35	
PASSIFS			
Passifs transitoires	80.–	224.–	
Fonds Plan Rail 2050	n/a	3'500.–	
Fortune en début d'exercice	7'070.–	8'471.10	
Excédent de recettes	1'401.10	1'586.25	
Total du passif :	8'551.10	13'781.35	
RECETTES			
Cotisations encaissées	4'155.–	4'230.–	4'300.–
Dons reçus des membres	990.–	1'255.–	1'000.–
Dédommagement AD Citrap suisse	200.–	n/a	n/a
Dons Plan Rail 2050	n/a	3'500.–	n/a
Intérêts	21.85	80.05	100.–
Total des recettes :	5'366.85	9'065.05	5'400.–
DÉPENSES			
Salaire de la secrétaire	1'371.–	1'402.50	1'500.–
Charges sociales de la secrétaire	100.–	100.–	100.–
Cotisation à l'association faîtière	652.–	674.50	700.–
Frais de téléphone de la secrétaire	1.–	4.–	10.–
Timbres et enveloppes	375.15	125.90	400.–
Frais de CCP	32.–	28.80	40.–
Internet	392.–	392.–	400.–
Stands et autres activités, promotion	644.–	614.60	900.–
Frais du comité	123.60	352.50	350.–
Assemblée générale	275.–	284.–	1'000.–
Attribution au Fonds Plan Rail 2050	n/a	3'500.–	n/a
Total des dépenses :	3'965.75	7'478.80	5'400.–
Excédent de recettes	1'401.10	1'586.25	0.–
Sommes égales (recettes) :	5'366.85	9'065.05	5'400.–